

DESCRIPTION gant de manutention contre le froid industriel en fleur de bovin isotherme beige, type bord côte avec élastique de serrage sur le dos, entièrement doublé de molleton laine, intercalaire isotherme dans la main.

TAILLES : 6 7 8 9 10 11 (12) (13) standard 9/10

MARQUAGE





Cet article est conforme aux exigences de la directive CEE / 89 / 686 : innocuité, confort, solidité Il a fait l'objet de l'attestation CE de type N°0072 / 076 / 162 / 07 / 96 / 0343 EX 01 04 00 délivrée par l'INSTITUT TEXTILE DE FRANCE (n° 0072) - Avenue Guy de Collongue - BP 60 - F-69132 ECULLY

REFERENCES NORMATIVES

Propriétés selon les normes européennes EN 420 ; EN 388 ; EN511

Un niveau élevé indique une bonne protection. (0 = niveau 1 non atteint ; X = essai non effectué).

EN 388: risques mécaniques	EN 511: risques thermiques
 3 1 3 2	 2 2 X
Abrasion 3 Coupure 1 Déchirure 3 Perforation 2	Froid convectif : 2 Froid Contact : 2 Imperméabilité : X

Les niveaux de performance sont obtenus à partir d'essais effectués dans des conditions d'environnement précisément définies par les normes. De ce fait, toute utilisation dans des conditions nouvelles relève de la responsabilité de l'utilisateur, qui doit s'assurer que le produit couvre le risque encouru.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION: gant de protection exclusivement contre les risques mécaniques, le froid industriel (froid convectif et froid de contact) et les risques thermiques (chaleur et feu). Ces gants peuvent également assurer une protection contre les projections accidentelles de liquides cryogéniques.

ATTENTION, ceci ne vise pas à protéger la main de l'utilisateur du froid en cas d'immersion dans un liquide cryogénique.

Ne plongez jamais le gant directement dans un liquide cryogénique, par exemple de l'azote liquide.

Le gant mouillé peut perdre ses propriétés d'isolation.

La sélection d'un gant de protection contre le froid doit tenir compte de plusieurs paramètres tels que l'environnement (température ambiante, humidité, vitesse du vent), les conditions de travail (durée de l'exposition, niveau d'activité, contact avec des éléments froids, mouillés ou secs...), les conditions particulières (état général de l'utilisateur, vêtements de protection portés).

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATÉGORIE II : Cet équipement ayant une bonne résistance à la traction ne doit pas être utilisé là où il y a un risque happement par des machines en mouvement. Il ne contient pas de substances à un niveau connu pour avoir un effet sur la santé.

INSPECTION AVANT UTILISATION

Les gants doivent être examinés minutieusement avant utilisation et tout spécialement après nettoyage, afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut altérant la protection (trou, usure importante, couture défailante ...). Si les gants ne sont pas intacts (dommages visibles, fissures ou taches) doivent être remplacés.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'ENTRETIEN : Conserver dans le conditionnement d'origine, température et humidité ordinaires, locaux couverts et aérés. Nettoyer en surface avec un chiffon humide. Sécher à température ambiante. Nous ne garantissons pas les niveaux de performance des produits régénérés.



Pensez à trier, valoriser et recycler des EPI en fin de vie.